



**Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.**

**L'ISR ne prend pas en compte les risques liés** (i) aux fluctuations futures de l'offre et de la demande du marché des parts (ii) à la concentration des actifs immobiliers et (iii) au recours éventuel à l'endettement pour le financement d'une partie des acquisitions immobilières. L'ISR ne tient pas compte du traitement fiscal du produit selon la situation patrimoniale et fiscale de l'investisseur.

**Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.** Ce produit ne prévoit pas de garantie de rendement.

## Scénarios de performance

Investissement 10 000 €		1 an	5 ans	10 ans (Période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 770 €	8 500 €	8 228 €
	Rendement annuel moyen	-12,30%	-3,2%	-1,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 365 €	10 846 €	13 186 €
	Rendement annuel moyen	-6,4%	1,6%	2,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 539 €	11 360 €	14 093 €
	Rendement annuel moyen	-4,6%	2,6%	3,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 736 €	11 919 €	15 085 €
	Rendement annuel moyen	-2,6%	3,6%	4,2%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur dix ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les mêmes scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le produit. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes et ne tient pas compte du cas où NOTAPIERRE ne pourrait pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## Que se passe-t-il si UNOFI-Gestion d'Actifs n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre SCPI sera sans effet pour votre investissement. La garde et la conservation des actifs de votre SCPI sont en effet assurées par le dépositaire de votre SCPI.

L'investissement dans ce produit n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

## Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

### Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement 10 000 €	Périodes de détention		
	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
<b>Coûts totaux</b>	911 €	1 376 €	2 012 €
<b>Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an</b>	9,50%	3,04%	2,21%

### Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

#### Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

<b>Coûts ponctuels</b>	Coûts d'entrée	<b>0,98%</b>	Incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	<b>0,00%</b>	Incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
<b>Coûts récurrents</b>	Coûts de transaction de portefeuille	<b>0,08%</b>	Incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	<b>1,15%</b>	Incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
<b>Coûts accessoires</b>	Commissions liées aux résultats	<b>0,00%</b>	Incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence.
	Commissions d'intéressement	<b>0,00%</b>	Incidence des commissions d'intéressement.

### Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

#### Période de détention recommandée : au moins dix (10) ans.

La souscription de parts du produit doit être considérée comme un investissement à long terme dans une optique de diversification du patrimoine.

La sortie n'est possible que s'il existe une contrepartie à l'achat. La SCPI ne garantissant pas le rachat ou la revente des parts, l'investisseur est donc soumis au risque de liquidité. Les modalités de sortie sont décrites au chapitre II de la note d'information de la SCPI Notapierre.

### Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de désaccord du client sur l'exécution des opérations liées au produit, celui-ci est invité à se rapprocher de son interlocuteur habituel à la direction régionale d'UNOFI. S'il n'obtient pas satisfaction, il peut adresser une réclamation par **courriel** à l'adresse : [unofi@unofi.fr](mailto:unofi@unofi.fr) ou par **courrier postal** à : **UNOFI – Service clients, 30 boulevard Brune – CS 30303 – 19113 Brive Cedex.**

Le courrier précisera en objet le produit concerné et le fait qu'il s'agit d'une réclamation. L'identité, les coordonnées postales et téléphoniques du réclamant, et les références de son compte ou contrat seront indiquées ainsi qu'une exposition claire des éléments de la réclamation.

### Autres informations pertinentes

Toute la documentation légale relative au produit est mise à disposition sur le site internet d'UNOFI ([www.unofi.fr](http://www.unofi.fr)).

Pour toute acquisition du produit, il vous sera remis au préalable : les statuts, la note d'information en cours de validité, le dernier rapport annuel, le dernier bulletin trimestriel et le bulletin de souscription.

Pour ce qui concerne les coûts au fil du temps, la personne qui vous vend ce produit ou vous fournit des conseils à son sujet ne peut en aucun cas vous demander de payer des coûts supplémentaires à raison d'une souscription.